

Regards

Les paysages du vignoble vus par...

Catherine Soula-Espiasse

paysagiste conseil de l'Etat dans le Lot de 2003 à 2010

Francis Laffargue

Directeur de la ferme expérimentale du vin de Cahors à
Anglars-Juillac,

Responsable du service viticulture à la Chambre
d'Agriculture du Lot.

Claudie Artero

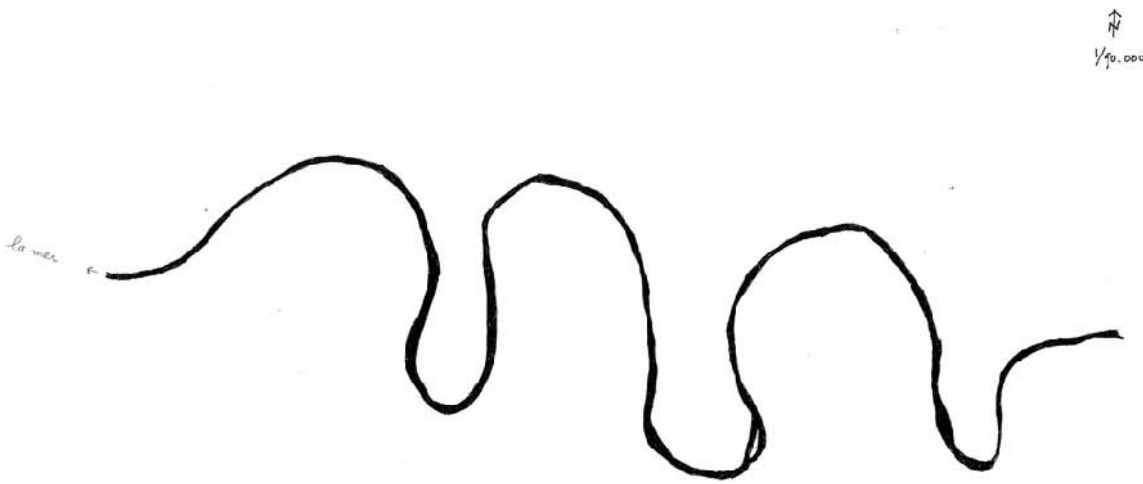
Chargée de missions territoriales à la Direction Régionale
de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
(DREAL) Midi Pyrénées



Vallée du Lot, Regards en quatre temps de Catherine Soula-Espiasse

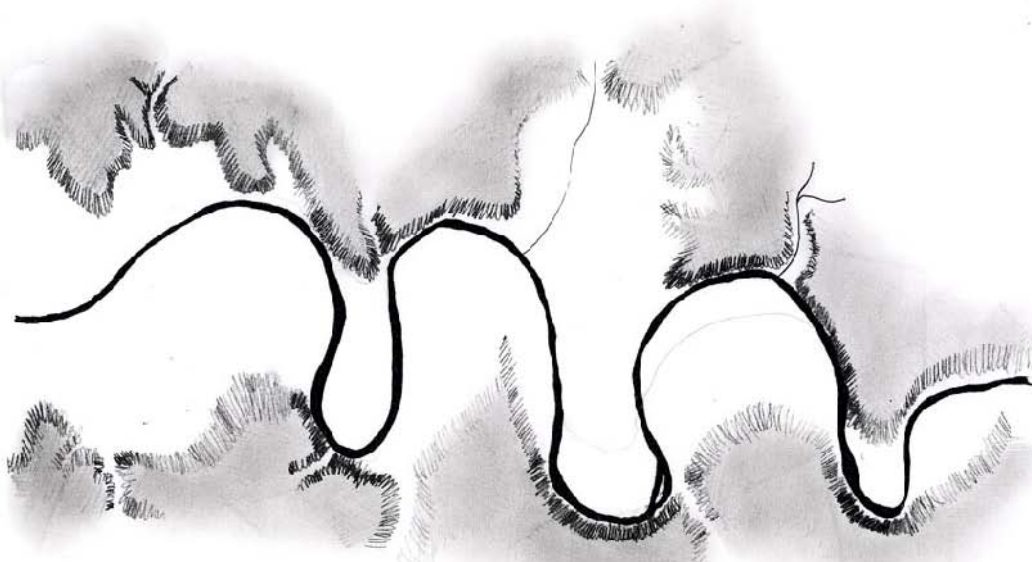
paysagiste conseil de l'Etat dans le Lot de 2003 à 2010

« Le Lot, c'est toutes les forces de l'eau du pays qui se concentrent sur le ruban et qui " travaillent " sur le plateau.



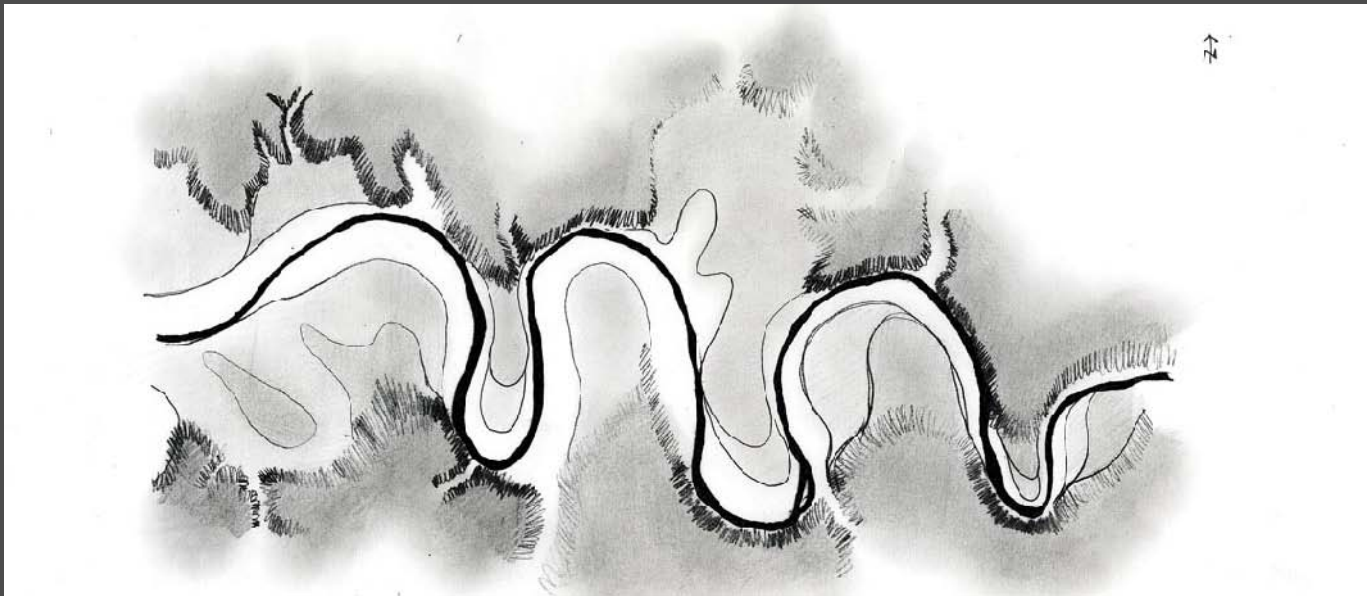
Mais ce travail est très long et très compliqué. L'entaille de la rivière dans le plateau est nette, verticale, mais quand la rivière s'éloigne la falaise s'effondre et la coupure vallée/plateau s'estompe. A côté de la rivière, tous les petits ruisseaux se dessinent et font leur percées.

Le résultat est une vallée très large où chaque méandre est un " pays " à part, car même en restant du même côté de la rivière, communiquer d'un méandre à l'autre n'est pas facile : la rencontre de la rivière et du plateau est toujours un lieu escarpé, pittoresque, où les routes ont été difficiles à construire.



Aussi, à l'intérieur de chaque méandre, nous pouvons suivre les différents chemins de la rivière : les plus anciens sont sur les hautes terrasses (+20 à 40 mètres au dessus du Lot), puis sur les moyennes terrasses (+5 à 20 mètres) et enfin sur la terrasse la plus récente (+1 à 5 mètres).

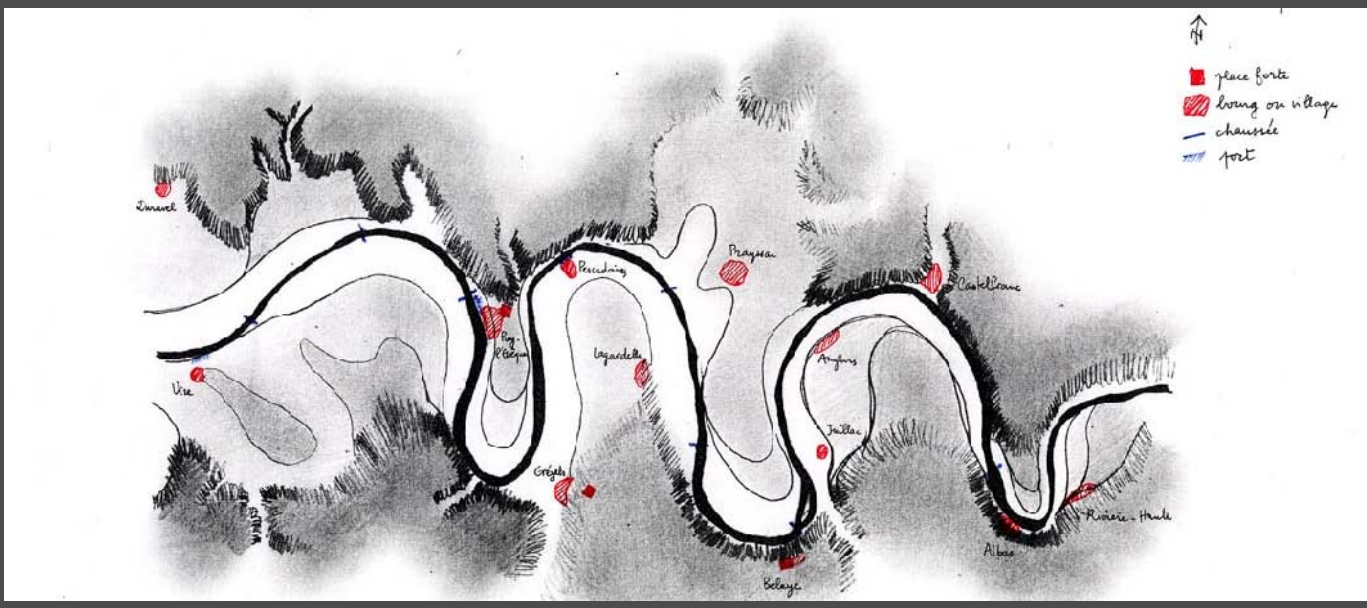
D'anciens vallons perchés, comme Vire, évoquent de façon très sensibles les anciens méandres.



La vie, les activités humaines sont intenses dans la vallée : l'abondance de l'eau, la richesse des sols permettent une implantation pérenne des hommes.

Au XIX^{ème} tout l'espace est occupé à l'exception des versants les plus escarpés des cévennes ces versants rocailleux du plateau. La vie autour de la rivière s'organise autour du fret fluvial et de la pêche. De nombreuses chaussées associées à des écluses, des ports et des moulins, seront alors construits.

A cette époque, l'essentiel de la vigne est sur les cévennes, les sols alluviaux servent à la polyculture (maraichage, céréales, fourrage, vergers). Mais le phylloxéra, ce petit puceron, causera une crise agricole sans pareil qui modifiera fondamentalement ce paysage, notamment par le redéploiement conséquent de la vigne en vallée.



Les cartes postales anciennes nous montrent un pays jardiné dans les moindres recoins. Quelques maigres taillis de chênes sur les sommets calcaires, des fruitiers, des peupliers d'Italie le long du Lot, forment une trame végétale très claire, discontinue. La rivière est visible partout. Le parcellaire, les cultures en terrasses, impriment une toile complexe qui compose avec le relief. Les châteaux, les bourgs, l'architecture, l'organisation foncière hérités du XIX^{ème} sont les témoins d'une société rurale riche à tout point de vue : agriculture, commerce, industrie, artisanat, art, gastronomie, ...

Les paysages d'aujourd'hui, s'ils nous semblent pourtant immuables, sont en fait très différents de ce passé.

La rivière est presque partout cachée par une épaisse ripisylve, les bois ont gagné tous les versants calcaires, la vigne est descendue sur les terrasses jusqu'au bord du Lot. L'élevage a disparu. La polyculture subsiste entre les vignes.

La présence de la vigne est quasi exclusive sur certains méandres comme celui de Pescadoires et Lagardelle : paysages intenses, où chaque rang de vigne redessine la parcelle et où chaque parcelle rayonne vers la rivière.

Mais paysage fragile aussi, car tout se voit, le nouveau pavillon comme l'ancienne ferme, et tout est soumis aux fluctuations du cours du vin.

A Vire, dans l'ancienne vallée perchée, les bois de chêne, les cultures non pérennes, l'espace plus fragmenté, offrent des paysages plus composites, moins fragiles, plus intimes aussi.

A Prayssac, la pression foncière a mangé le parcellaire agricole. L'urbanisme moderne vient occuper même les espaces improbables, comme la zone d'activité qui, à grands renforts de terrassements, s'est installée entre la D 811 et le Lot, devant le village de Pescadoires...

Du XIX^{ème} (et d'avant) restent le cadre fermé de la vallée, les perspectives en longues courbes (courbes des versants et de la rivière), l'architecture de pierre, les chaussées sur le Lot, le dessin du parcellaire (au moins en partie) et beaucoup de traces encore d'une organisation rurale complexe et diversifiée. Organisation où s'exprime beaucoup l'identité de la vallée, notamment par la présence d'un " petit " patrimoine rural tout à fait spécifique.

Sous le même titre d'AOC Cahors, coexistent les vins de la vallée et les vins du plateau, où la vigne est élevée en îlots épars de tailles fluctuantes dans un paysage qui contraste à bien des égards avec celui de la vallée : paysage de ciel aux limites lointaines qui ondule doucement depuis les points hauts (les serres et les tuques) jusqu'aux fonds des vallons et des combes où les cultures s'installent sur un maillage parcellaire lâche.

Le lien est le socle calcaire, la tradition architecturale, les savoir-faire... vaste débat où chacun peut apporter les arguments de la différence, comme ceux des liens.

C'est une question importante à l'heure où la communication autour du TERROIR cherche à conforter l'identification des AOC.

Si la vallée du Lot avec ses falaises et ses sites touristiques (Puy l'Evêque, Luzech...) est très emblématique du vin de Cahors, la complémentarité entre les vignes de vallée et les vignes du plateau est une réalité importante du territoire de l'AOC et doit être retraduite dans son identité paysagère. »

Le vignoble de Cahors

Francis Laffargue

Directeur de la ferme expérimentale du vin de Cahors à Anglars-Juillac,
Responsable du service viticulture à la Chambre d'Agriculture du Lot.

Retour sur un entretien réalisé le 14 octobre 2011

Difficile de prime abord de synthétiser les propos de Francis Laffargue sans en altérer le sens tant leur contenu est riche. Puis, rapidement, nous sommes frappés par le fait que, assez naturellement, le paysage a été appréhendé au cours de cet entretien dans toute sa complexité. Finalement nous pouvons nous appuyer sur différentes dimensions du paysage pour structurer cette synthèse...

une géographie

Malgré ses débordements sur le plateau (et l'intérêt géophysique même du plateau) le vignoble reste attaché à l'entité de vallée et en particulier à ce tronçon de la moyenne vallée du Lot entre Cahors et Lot-et-Garonne où la rivière serpente dans une vallée qui s'évase. Cet espace s'appréhende en trois dimensions et ne se réduit pas à une plaine alluviale. La vallée se déploie de crête à crête en passant par les versants, les terrasses successives, la plaine inondable et son point bas marqué par la rivière. Elle recèle donc une palette de milieux, une palette de terroirs.

La vallée associée au vignoble est le marqueur de l'identité du territoire dont la communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble tire son nom. Les acteurs du territoire, ses habitants, cultivent un sentiment d'appartenance à la vallée du vignoble. Ce sentiment se construit également par opposition à la dénomination (à la connotation perçue péjorative) de « basse vallée », née d'une vision « centralisatrice » cadurcienne. (En considérant le territoire depuis Cahors, centre de toute chose !). Cette appellation est géographiquement impropre puisque la vallée s'étire en aval jusqu'à sa confluence avec la Garonne à Aiguillon. Si on veut que les habitants se conduisent correctement avec leur territoire, il faut qu'ils en soient fier et il existe une fierté à habiter et travailler dans la vallée du Lot et du Vignoble.

Cette appartenance territoriale porte également en germe un clivage entre vallée et plateaux...

un héritage

La dimension patrimoniale est importante. Elle nous rappelle qui nous sommes, d'où nous venons. Elle est constitutive de notre identité.

Le patrimoine c'est les châteaux et les églises autour desquels se construisent encore les identités communautaires et la valorisation du territoire.

C'est également le patrimoine civil rural : chais, maisons de vigneron, cabanes de vignes, pigeonniers, cazelles... Ces éléments, mêmes les plus modestes sont essentiels dans les paysages du vignoble. Ils sont les témoins des pratiques passées, ils alimentent l'imaginaire collectif, ils sont des motifs exceptionnels qui donnent un cachet particulier aux paysages de vigne.



le travail des hommes

Le paysage est le fruit du travail des hommes. C'est une évidence dans un vignoble. C'est aussi le fruit d'un projet collectif. Le projet de l'AOC a permis de développer un vignoble de 4 500 hectares. Un vignoble bien différent de celui qui pouvait exister au XIX^{ème} siècle et en peu de chose comparable. La main d'œuvre, les pratiques, le contexte économique ont radicalement changé la donne.

des regards

Le regard des uns permet de valoriser le travail des autres, de leur rendre leur fierté. La société peut avoir des attentes sur la conservation du patrimoine, sur le maintien des murets, sur l'enherbage des vignes... Il faut reconnaître en retour le rôle du vigneron dans la gestion de l'espace, son investissement sur le temps long dans le territoire, dans la terre... Il faut lui donner envie de s'investir.

un contexte économique, social, politique

Le lien entre paysage et produit marchand est une évidence. Une mévente des produits de la vigne aura pour répercussion à moyen et long terme une régression du vignoble et donc une altération de ses paysages. Cette régression est aujourd'hui amorcée avec un repli de l'ordre de 200 hectares. Visuellement, quelques parcelles de vigne sont arrachées, puis laissées en pré ou plantées en noyers. Une accélération du phénomène pourrait conduire à une transformation radicale des paysages vers un modèle polyculturel, là où aujourd'hui la vigne domine massivement.



Face à cette situation les stratégies sont multiples. Deux scénarios s'opposent :

- Celui de la massification de la production autour d'un nombre réduit de structures. Positionnement sur des logiques de marché mondialisé. Grandes exploitations (latifundia). Simplification, spécialisation, uniformisation, apports de capitaux extérieurs. Vers des vins de cépage et des vins haut de gamme.
- Celui de l'ancrage dans la tradition et l'économie locales vise à conserver un grand nombre d'exploitations de petites et moyennes tailles. La consolidation de ces exploitations se fait par la diversification des activités. La relocalisation des investissements des viticulteurs dans le territoire devient un enjeu majeur pour faire un vignoble intégré au tissu économique et social. Les débouchés se multiplient dans des marchés de niche par les micro-réseaux des nombreux acteurs de la filière. Les produits se diversifient et il est attendu que la hiérarchisation du vignoble appuyée sur les terroirs rende cette diversification plus visible et lisible.

Sites et paysages en vallée du vignoble de Cahors



Claudie Artero

Chargée de missions territoriales à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Midi Pyrénées

Retour sur un entretien réalisé le 29 septembre 2011

Claudie Artero est Chargée de missions territoriales à la DREAL, elle intervient plus particulièrement sur le territoire des Contreforts du Massif central – Quercy, dont fait partie le département du Lot. Les chargés de missions territoriales s'occupent de la coordination de la mise en œuvre des politiques territoriales de protection et de gestion des paysages, des milieux et des sites. Cela fait déjà de nombreuses années que Claudie « arpente » le département du Lot, ardente défenseur de l'environnement prônant la biodiversité et le maintien de la qualité des paysages.

Une de ses dernières actions d'envergure a été la réalisation du bilan des sites classés et inscrits du département du Lot (protections au titre de la loi du 2 mai 1930). Il s'agit de faire connaître et de valoriser ces paysages remarquables du département, de définir un programme de nouvelles protections à mettre en œuvre ainsi qu'un programme d'actions qui porte notamment sur les sites confrontés à une perte de leur qualité. Ce travail a fait l'objet d'un rapport à disposition de tous les acteurs du territoire.



[Lien vers le bilan des sites du Lot sur le site de la DREAL](#)

Interrogée sur sa vision du contexte départemental et plus particulièrement sur sa perception du vignoble du Cahors, son constat fait apparaître une certaine méconnaissance du territoire AOC vin de Cahors, justifié par le faible nombre et la faible superficie des sites disposant d'une protection institutionnelle, mais aussi par l'absence de sites « tapageurs » jouissant d'une forte notoriété mais souffrant souvent d'une surfréquentation. Et pourtant, il s'agit d'un territoire de vallée tout à fait singulier, très différent de celui de la Dordogne au nord du Lot.

Est-ce pour palier un manque de reconnaissance que le bilan des sites classés et inscrits de 2010 met en avant la vallée du Lot ? En effet, l'illustration de couverture du rapport est une photo de l'île de Floiras et du vignoble d'Anglars-Juillac et la première fiche technique du rapport concerne la vallée du Lot.

Dans la partie de la vallée en aval de Cahors, on compte un seul site classé, celui du château de Mercuès et tout de même sept sites inscrits.

On peut y lire : « *Les vignobles en aval de la vallée du Lot contribuent au maintien des paysages et à leur entretien.* » il est aussi précisé « *Une étude paysagère globale de l'ensemble de la vallée du Lot permettrait d'avoir une connaissance approfondie du territoire afin de protéger et valoriser tous les sites sensibles de la vallée. Une telle démarche ne pourrait que renforcer l'attrait touristique de la rivière récemment rendue à la navigation* ».

Ces commentaires dénoncent l'absence de valorisation du paysage et de projet patrimonial à l'échelle de la vallée. Et pourtant, sa diversité intrinsèque mais aussi les différences entre les deux parties de la moyenne vallée du Lot à l'amont et à l'aval de Cahors, la présence d'une production viticole de renom, ses paysages et son architecture épique remarquables... font de cet ensemble un territoire à forts enjeux mais en manque d'une réelle stratégie d'ensemble.

Prendre en compte l'environnement paysager et biologique notamment, dans les projets d'aménagement du territoire n'est pas toujours un réflexe. Il faut en permanence expliquer, donner à voir, faire connaître, persuader, argumenter, malgré parfois les outils réglementaires conçus pour préserver et valoriser. Ceci dit les mentalités évoluent, par exemple la biodiversité est une notion qui a fait son chemin et qui est aujourd'hui très bien comprise et acceptée... lorsqu'elle ne génère pas trop de conflits d'usages !

Des élus qui ne discernent pas forcément les notions de paysage, environnement, développement durable, écologie... Beaux paysages ne riment pas forcément avec biodiversité....

Les notions de paysage, environnement, développement durable, écologie... très utilisées de nos jours doivent être régulièrement expliquées pour qu'élus ou simples citoyens sachent de quoi on parle et puissent faire des choix éclairés lors de tout acte d'aménagement du territoire. D'autant que parfois des objectifs paysagers peuvent contrarier des objectifs biologiques et inversement. (Par exemple, la suppression d'un bosquet pour ouvrir une fenêtre visuelle peut être préjudiciable à la conservation d'une continuité écologique ; autre exemple, les beaux paysages viticoles sont pauvres biologiquement parlant).



Vision sensible de ce territoire...

Il se dégage de ce territoire de vignes une certaine quiétude que procure la rivière Lot, lente et sinueuse. La géographie très présente et très lisible de la vallée révèle les paysages soignés, propres aux vignobles de vallée. En terme de découverte, les nombreux points de vues donnent à voir de façon remarquable un territoire qui semble préservé et immuable et dont la dimension historique du vin « charge » son ressenti.

Mais il faut aussi y voir des points faibles tels que :

- la déconnexion de la ville de Cahors avec la vigne... Quand on est à Cahors on ne voit pas de vigne !
- la perception des paysage peu qualitative depuis la départementale 811, notamment après Espère. « Il faudra faire du ménage ! »
- la perte du lien avec la rivière, par une ripisylve trop fournie parfois.



Le paysage est subjectif, chacun en a sa propre perception avec ses propres sens. Pour autant les sciences humaines (c'est à dire la géographie dans toutes ses composantes – géologie, démographie,... – mais aussi l'histoire, la sociologie, l'économie ...) et la botanique, disciplines utilisées par les paysagistes permettent de l'objectiver

Environnement et paysage, en quelque sorte deux mots pour qualifier la même chose, ce que l'on voit et ce qui nous entoure. « Faire » de l'Environnement c'est « faire » du paysage ! Nous en sommes tous acteurs, à des degrés divers. La prise en compte émotionnelle du paysage peut marquer une certaine différence d'appréciation mais chaque regard est légitime et doit pouvoir enrichir la perception d'autrui pour parvenir à un regard partagé, fondement des divers projets d'aménagement et donc de la physionomie du territoire (le paysage) que nous léguerons à nos enfants.